

Direction des Ressources Humaines,
des Assemblées et des Finances
Services des Assemblées et de la Comptabilité

Arrêté N° 22-2540

**désignant Denis BERTRAND et
Gyslène PANTEL, conseillers
départementaux du canton de Florac
représentant de la Présidente du
Conseil départemental lors de
présentation des actions de la
Communauté de Communes Gorges
Causses Cévennes et des communes
et des communes de Florac,
Ispagnac, Gorges-du Tarn Causses et
Meyrueis dans le cadre de l'Opération
de revitalisation du territoire (O.R.T.)**

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 3221-11 et L 3321-3 ;
 - VU les articles L 221-2 et L 222-2 du code des relations entre le public et l'administration ;
 - VU l'installation du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 et l'élection de Sophie PANTEL en qualité de la Présidente du Conseil Départemental ;
 - VU la délibération n°CD_21_2014 du 1^{er} juillet 2021 constatant l'élection de la commission permanente du Conseil départemental ;
- Considérant l'impossibilité pour la Présidente du Conseil départemental d'assister à la signature de la convention « Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.) » le mercredi 14 décembre 2022 à 14 h 30.

ARRÊTE

ARTICLE 1

La Présidente du Conseil départemental donne mandat à M. Denis BERTRAND et à Mme Gyslène PANTEL, conseillers départementaux du canton de Florac, pour la représenter lors de présentation des actions de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes et des communes de Florac, Ispagnac, Gorges-du Tarn Causses et Meyrueis dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.) et lors de la signature de la convention O.R.T., le vendredi 25 novembre à 14 h 30.

ARTICLE 2

M. Denis BERTRAND est habilité à accomplir l'ensemble des actes nécessaires au titre de cette représentation et à signer la convention « Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.).

Mende, le 7 décembre 2022

La Présidente du Conseil Départemental,
Sophie PANTEL

